

# COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM

Département du Bas-Rhin  
-----  
Arrondissement de Molsheim

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2022

Sous la présidence de M. Claude LUTZ

Nombre de conseillers élus : 23  
Conseillers en fonction : 22  
Conseillers présents : 18

**Membres présents :** MM. MARQUES Joaquim, SCHNOERING Denise, BRAUN Christian, SCHROETTER-FRICHE Michèle, HABERER Richard, ENGER Martine, MULLER Yolande, HEINRICH-MERCIER Christine, FELTIN Vincent, BARRIERE-VARJU Emmanuel, EHRHART Audrey, UHLMANN Annabel, GROSSKOST Maud, STOPIELLO-JEUNET Myriam, WHITE Julien, FERRY Thibault, JEUNET Alexandre.

**Membres absents excusés :** MM. HELLER Jean-Georges (proc. à LUTZ Claude), RUGGERO Jean-Louis (proc. à SCHROETTER-FRICHE Michèle), OFFNER Eric (proc. à BARRIERE-VARJU Emmanuel)

**Membre absent :** Mme FISCHER Marie-Rose

Madame Martine ENGER, Conseillère Municipale, est nommée secrétaire de séance par l'assemblée.

### Point 1-12/22

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance antérieure**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance antérieure,  
à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022.

### Point 2-12/22

**Objet : Cession de la propriété 6, rue des Ecoles**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 octobre 2022 portant accord pour la mise en vente de la propriété 6, rue des Ecoles et autorisant la signature, avec les agences immobilières locales IMMOBILIER ROZLAZLY et CENTURY 21, de mandats simples de vente,

vu l'avis du Domaine en date du 16 septembre 2022 fixant la valeur vénale du bien à 79.500 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 71.550 €,

considérant que l'Agence immobilière CENTURY 21 a trouvé un acquéreur qui a déposé une offre d'achat au prix de 80.000 € net vendeur.,

après délibération,  
à l'unanimité,

- APPROUVE la cession de la propriété précitée cadastrée

6, rue des Ecoles  
section 2 – n° 112  
d'une superficie de 2,11 ares

au prix de 80.000 € net vendeur, à Monsieur Quentin SEZEUR - 10, place du Marché – 67120 MOLSHEIM

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente ainsi que tout document administratif ou comptable à intervenir dans cette affaire.

**Point 3-12/22**

**Objet : Dépenses et recettes permanentes - révision des tarifs pour 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération,  
à l'unanimité,

- REVISE les dépenses et recettes permanentes pour 2023 selon états annexés à la présente délibération.

**Point 4-12/22**

**Objet : Tarifs des services eau et assainissement pour 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les prévisions des budgets de l'eau et de l'assainissement,

après délibération,  
à l'unanimité,

- ARRETE comme suit les tarifs des services eau et assainissement pour 2023 :

Redevance Eau (TVA 5,5 %)	1,46 €/m3 H.T.
Redevance « Pollution domestique » (1) (TVA 5,5 %)	0,35 €/m3 H.T.
Redevance « Bassin Rhin Meuse » (TVA 5,5 %)	0,07 €/m3 H.T.
Redevance Assainissement (reversement au Syndicat du Rosenmeer en 2023 : 1,50 €/m3) (2)	1,88 €/m3 TTC
Redevance « Modernisation réseaux de collecte » (1)	0,233 €/m3 TTC
Taxe d'abonnement eau (TVA 5,5 %)	47,00 € H.T.
Taxe d'abonnement assainissement	16,00 € TTC

Tarifs pour les renouvellements de branchement réalisés à compter du 01.01.2023

Taxe de renouvellement de branchement Eau	19,60 € H.T.
Taxe de renouvellement de branchement Assnt	19,60 € TTC
Droit de branchement au réseau d'eau (TVA 10 %)	630,00 € H.T.

Permis déposés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2012

Droit de branchement au réseau d'assainissement (taxe d'économie de fosse septique)	2 770,00 € TTC
Taxe d'économie de fosse septique applicable aux immeubles collectifs	2 770,00 € TTC + 997,00 € TTC (3)
	(3) par appartement au-delà du 3 <sup>ème</sup> appartement

Permis déposés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012

Participation pour le financement de l'assainissement Collectif (PAC) – maison individuelle	2 770,00 € TTC
Participation pour le financement de l'assainissement Collectif (PAC) – immeuble collectif	2 770,00 € TTC + 997,00 € TTC (3)
	(3) par appartement au-delà du 3 <sup>ème</sup> appartement
Caution pour mise à disposition de raccord de puisage sur poteau d'incendie (TVA 10 %)	450,00 € H.T.
Prise illégale d'eau (forfait)	450,00 € H.T.

- (1) Redevance fixée par l'Agence de Bassin Rhin-Meuse et collectée pour cette dernière  
(2) Redevance pour le financement de l'exploitation de la Station d'épuration.

**Point 5-12/22**

**Objet : Reversement sur le budget principal 2022 de la Commune de l'excédent du budget « Forêt »**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

se référant à la délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2016 portant création d'un budget annexe « Forêt » et précisant que le résultat excédentaire dudit budget pourra venir abonder le budget principal de la Commune,

vu le résultat prévisionnel 2022 du budget annexe « Forêt »,

après délibération,  
à l'unanimité,

- DECIDE d'intégrer dans le budget principal 2022 de la Commune une partie du résultat du budget annexe « Forêt »

- FIXE le montant de la reprise à 220.000 €.

**Point 6-12/22**

**Objet : Rétrocession de terrain pour alignement de rue**

La parcelle située rue des Tilleuls et cadastrée

lieu-dit « Linde »  
section 33 – n° 707  
d'une superficie de 0,41 are

fait l'objet d'une vente par les consorts HONORE (décision du Conseil Municipal, dans sa séance du 28.11.2022, de ne pas faire valoir son droit de préemption).

Les consorts HONORE sont copropriétaires de ladite parcelle avec les époux Gérard BORRI, les époux Francis PIERRE, Madame Hélène DUFOREAU et Monsieur William FIX.

Cette parcelle est concernée par un emplacement réservé destiné à l'élargissement de la rue des Tilleul.

Les propriétaires de terrains obligés de céder à la Commune la partie de terrain tombant dans l'emprise de l'élargissement d'une voie sont indemnisés à hauteur de 2.000 €/are (DCM du 24.01.2011).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire,

vu les crédits ouverts au C/2112 – opération « Acquisition de terrains » du budget de l'exercice 2022,

après délibération,  
à l'unanimité,

- DONNE son accord pour l'acquisition de la parcelle d'alignement énoncée ci-dessus, au prix de 820 € (0,41 are x 2.000 €/are)

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce administrative ou comptable à intervenir dans ce dossier

**Point 7-12/22**

**Objet : Rémunération d'un agent communal au titre du secrétariat de l'Association Foncière et rétrocession par l'AF de ladite rémunération à la Commune**

L'Association Foncière de Bischoffsheim fait appel aux services d'un agent de la Commune de Bischoffsheim pour assurer les tâches de secrétariat qui lui incombent. Le travail fourni par l'agent est rétribué par le versement d'une indemnité forfaitaire annuelle.

La Commune de Bischoffsheim verse le montant de cette indemnité à l'agent.

L'Association Foncière de Bischoffsheim rétrocède ensuite le montant de cette indemnité à la Commune.

Une convention de mise à disposition de personnel entre la Commune de Bischoffsheim et l'Association Foncière de Bischoffsheim formalisera cet accord et stipulera notamment que :

- L'agent administratif de la Commune de Bischoffsheim est mis à disposition exclusivement dans le cadre de la gestion administrative des activités de l'Association Foncière
- La rémunération de l'agent sera assurée par la Commune de Bischoffsheim pour la totalité de la mise à disposition. L'Association Foncière remboursera les sommes correspondant à la rémunération de l'agent, charges sociales salariale et patronales comprises.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire,

après délibération,  
à l'unanimité,

- AUTORISE la Commune à verser l'indemnité forfaitaire annuelle due par l'Association Foncière de Bischoffsheim à l'agent de la Commune qui assure les fonctions de secrétariat de l'AF
- CHARGE Monsieur le Maire de demander à l'Association Foncière de Bischoffsheim la rétrocession à la Commune de l'intégralité de l'indemnité précitée
- ADOPTE la convention de mise à disposition à l'Association Foncière de Bischoffsheim d'un agent administratif de la Commune de Bischoffsheim
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce administrative ou comptable à intervenir dans ce dossier.

**Point 8-12/22**

**Objet : Imputation de facture**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les crédits ouverts au C/21 du budget primitif de l'exercice 2022,

après délibération,  
à l'unanimité,

- DECIDE d'imputer en section d'investissement, la facture suivante
  - Facture de la librairie Le Libr'air - Obernai, d'un montant de 2.226,54 € TTC, pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque.  
A imputer au C/2188 – opération « Espace culturel », au titre de l'acquisition d'ouvrages neufs dans le cadre de la constitution du fonds initial.

**Point 9a-12/22**

**Objet : Déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble sis lieu-dit « Straeng »**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner du 28.11.2022 présentée par la SCP CHERRIER et KUHN-MAGRET, notaires à Rosheim, concernant l'immeuble cadastré

lieu-dit « Straeng »  
section 39 – n° 204/170 et 211/170  
d'une superficie totale de 74,65 ares

propriété de la SCI LES ACACIAS, représentée par Monsieur Didier ENGEL,

après délibération,  
à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption.

**Point 9b-12/22**

**Objet : Déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble sis rue des Acacias**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner du 28.11.2022 présentée par la SCP CHERRIER et KUHN-MAGRET, notaires à Rosheim, concernant l'immeuble cadastré

rue des Acacias  
section 39 – n° 222/104  
d'une superficie totale de 91,71 ares

propriété de la SCI LES ACACIAS, représentée par Monsieur Didier ENGEL,

après délibération,  
à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption.

**Point 10-12/22**

**Objet : Présentation du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération,  
à l'unanimité,

- ACCUSE réception de l'envoi par la Communauté de Communes des Portes de Rosheim de son rapport annuel d'activités pour l'exercice 2021

- DECLARE avoir pris connaissance desdits documents établis en application de l'article L.5211-39 du Code des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance  
Martine ENGER

Le Maire,  
Claude LUTZ

# DEPENSES ET RECETTES PERMANENTES

	Tarifs 2014	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2022	Tarifs 2023
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros

## DEPENSES

### BUDGET GENERAL

Crédit scolaire, par élève	39,20 €	39,40 €	39,50 €	39,70 €	40,10 €	41,10 €	41,60 €	41,60 €	42,75 €	45,40 €
Participation aux entrées piscine (scolaires)/entrée	1,10 €	1,15 €	1,15 €	1,15 €	1,15 €	1,15 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €

Subventions pour voyages scolaires et classes de découverte maternelle 2 nuitées minimum - élémentaire 4 nuitées minimum	4,00/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées
Bas-Rhin et La Hoube entre les vacances de la Toussaint et d'Hiver autres périodes	4,00/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées
Haut-Rhin, Moselle, Vosges entre les vacances de la Toussaint et d'Hiver autres périodes	4,00/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,20/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées	4,40/nuitées

### Tarif des bons d'achat attribués aux lauréats du Concours "Maisons Fleuries"

Mention	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
Excellent	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €
Très-Bien	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €
Bien	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Assez-Bien										

### Prix d'excellence

1er prix	100,00 €
2ème prix	90,00 €
3ème prix	80,00 €
4ème prix	70,00 €
Félicitations du jury	50,00 €
	40,00 €

### Tarif des bons d'achat - Cadeau Noël des enfants

du personnel communal	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Par enfant jusqu'à 14 ans inclus										

### Redevance téléphonique de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Prise en charge par la Commune des abonnements Internet et téléphone + 10€/an/classe au titre des communications téléphoniques	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
--	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Pour mémoire : Montants des abonnements - novembre 2022

Abonnement mensuel - école maternelle : 49,38 €

Abonnement mensuel - école élémentaire : 40,38 €

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Loyers forfaitaires pour passage de canalisation  
sur terrain privé  
Mme BLIND Marie-Jo - rue du Mont des Frères  
M. SENSENBRENNER Raphaël - rue des Cerisiers

7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	8,00 €	8,00 €
7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	8,00 €	8,00 €

### RECETTES

#### BUDGET EAU

Compteur d'eau	141,50 €	142,00 €	143,00 €	144,50 €	148,00 €	149,50 €	149,50 €	153,60 €	163,20 €
diam, 20 mm	271,00 €	272,00 €	274,00 €	277,00 €	284,00 €	287,00 €	287,00 €	294,80 €	313,20 €
diam, 25 mm					295,00 €	298,00 €	298,00 €	306,10 €	325,20 €
diam, 32 mm									

#### BUDGET GENERAL

Taxes sur emplacements publicitaires  
1ère catégorie : "emplacements non éclairés"

	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%
	6,33%	6,40%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%

#### Taxe d'aménagement

Taxe d'électricité (DCM du 24.08.2015)

#### Loyer logement Gare

indexé selon indice INSEE IRL	423,47 €	424,12 €	426,53 €	431,00 €	438,32 €	442,45 €	442,86 €	453,84 €	selon indice
Loyer mensuel	110,00 €	111,00 €	112,00 €	113,20 €	115,40 €	117,20 €	117,20 €	121,90 €	131,40 €

Charges (chauffage) facturé au réel - avance mensuelle  
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères facturée au réel

#### Loyer logement 1. rue du Stade

indexé selon indice INSEE IRL									
Loyer mensuel									

Charges d'entretien de la chaudière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères facturés au réel - acompte mensuel

#### Loyer logement 4. rue de l'Ecole

indexé selon indice INSEE IRL	804,56 €	800,00 €	807,67 €	800,00 €	813,58 €	813,58 €	800,74 €	820,59 €	selon indice
Loyer mensuel	27,60 €	28,00 €	28,50 €	28,80 €	29,30 €	29,80 €	30,00 €	31,20 €	33,60 €

Charges d'entretien de la chaudière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères facturés au réel - acompte mensuel

#### Loyer immeuble PTI (3. rue Principale - Bureau de Poste)

indexé selon indice INSEE Coût de la construction									
Loyer mensuel	320,67 €	317,54 €	321,84 €	327,13 €	339,47 €	342,02 €	345,74 €	369,44	selon indice

Frais d'entretien de la chaudière (selon prorata 321/689 m3) - acompte mensuel  
Frais de chauffage facturés au réel (selon prorata 321/689 m3)

#### Loyer immeuble PTI (3. rue Principale - Logement)

indexé selon indice INSEE IRL									
Loyer mensuel	807,67 €	807,80 €	815,54 €	828,37 €	838,30 €	842,17 €	849,13 €	879,79	selon indice

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères facturée au réel et  
frais d'entretien de la chaudière (selon prorata 368/689 m3) - acompte mensuel  
Frais de chauffage facturés au réel (selon prorata 368/689 m3)



<u>Location local pour répartiteur PTI (sous-sol école)</u> indexé selon indice INSEE Coût de la construction Loyer annuel	141,25 €	139,87 €	139,27 €	139,96 €	143,58 €	146,60 €	150,66 €	150,66 €	151,26	selon indice
<u>Loyer annuel des chalets en forêt</u> indexé selon indice INSEE consommation base 100 Loyer annuel/àre	110,18 €	110,86 €	111,13 €	112,57 €	113,72 €	116,17 €	120,67 €	122,44 €	128,64	selon indice
<u>Droit d'accès au refuge en forêt</u> Lot de chasse n° 6 - Droit annuel	121,50 €	122,65 €	123,55 €	124,00 €	125,35 €	127,80 €	129,80 €	129,80 €	135,00 €	145,50 €
<u>Location de terrain en forêt</u> Lot de chasse n° 4 : 2 ares indexé selon indice coût de la construction Droit annuel	223,66 €	225,00 €	222,37 €	227,21 €	230,94 €	239,65 €	241,45 €	244,08 €	260,81	selon indice
<u>Terrain loué à Mr DURNER pour exploitation de ruchers en forêt</u> (révisable par période triennale : dernière révision - 2020)	58,30 €	58,30 €	58,30 €	58,50 €	58,50 €	58,50 €	59,40 €	59,40 €	59,40 €	64,00 €
<u>Installation de ruchers mobiles en forêt communale</u> tarif par ruchers (révisable annuellement)	5,05 €	5,05 €	5,10 €	5,10 €	5,15 €	5,25 €	5,35 €	5,35 €	5,55 €	6,00 €
<u>Location de terrain Association de Pêche</u> lieu-dit Ried indexé selon indice des fermages Loyer annuel	819,44 €	832,64 €	829,14 €	804,10 €	779,65 €	792,60 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
<u>Location de terrain Béton du Ried</u> lieu-dit Ried : 135,11 ares indexé selon indice INSEE Coût de la construction Loyer annuel/àre Loyer annuel	6,30 €	6,36 €	6,28 €	6,42 €	6,53 €	6,78 €	6,82 €	6,83 €	5 500,00 €	selon indice
<u>Location de terrain MULLER Travaux Hydrauliques Alsace</u> lieu-dit Ried : 2 ha indexé selon indice INSEE Coût de la construction Loyer annuel	965,48 €	974,46 €	963,08 €	984,04 €	1 000,21 €	1 037,94 €	1 045,73 €	1 045,73 €	1 057,11 €	selon indice
<u>Location de terrain SFR - Groupe CEGETEL</u> indexé selon indice INSEE Coût de la construction Loyer annuel	2 303,16 €	2 324,59 €	2 297,44 €	2 347,45 €	2 386,03 €	2 476,04 €	2 494,61 €	2 494,61 €	2 521,75 €	selon indice
<u>Loyers locaux mis à disposition CCPR/ALEF</u> Périscolaire Charges (2 €/mois x 5m² x 96 enfants x 10 mois)	960,00 €	960,00 €	960,00 €	960,00 €	960,00 €	960,00 €	960,00 €	960,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
<u>Participation des entreprises pour l'installation de panneaux signalétiques (par panneau)</u>	110,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €
<u>Bois de chauffage (tarif de mise à prix)</u> Hêtre (le stère) Chêne (le stère)	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	50,00 € 48,00 €	60,00 € 60,00 €



**Tarifs accessoires poubelles**

Couvercle 240 litres	16,50 €	16,50 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €
Roue	10,20 €	10,20 €	10,50 €	10,50 €	10,50 €	10,50 €	10,50 €	10,50 €
Axe 240 litres	6,90 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €

**Location salle de la mairie (pas prévu pour repas)**

AG de copropriétaires (sans équip, vidéoprojection)	81,00 €	82,00 €	84,00 €	85,00 €	87,00 €	88,50 €	88,50 €	92,00 €	99,00 €
AG de copropriétaires (avec équip, vidéoprojection)	102,00 €	103,00 €	104,00 €	105,00 €	107,00 €	109,00 €	109,00 €	113,50 €	122,50 €
Caution (+ fournir une attestation RC et tous risques matériels)	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Associations extérieures (sans équip, vidéoprojection)	81,00 €	82,00 €	84,00 €	85,00 €	87,00 €	88,50 €	88,50 €	92,00 €	99,00 €
Associations extérieures (avec équip, vidéoprojection)	102,00 €	103,00 €	104,00 €	105,00 €	107,00 €	109,00 €	109,00 €	113,50 €	122,50 €
Caution (+ fournir une attestation RC et tous risques matériels)	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Locations diverses (hors AG de copro. et associations extérieures)			60,00 €	61,00 €	62,00 €	63,00 €	63,00 €	65,50 €	70,50 €

**Location salle d'animation de la bibliothèque**

* sans droit d'entrée	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
* avec droit d'entrée - sans équip vidéoprojection	40,00 €	40,00 €	41,00 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €	44,00 €	47,50 €	47,50 €
* avec droit d'entrée - avec équip vidéoprojection	60,00 €	60,00 €	61,00 €	62,00 €	62,00 €	62,00 €	64,50 €	69,50 €	69,50 €

**Fête de Noël "La Magie de Noël"**

Participation des exposants	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Bons d'achat délivrés aux enfants de l'école participants à la manifestation	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

**Subvention de jumelage aux scolaires ou associations locales**

Participation en cas de voyage groupé d'un minimum de 30 personnes à destination de Ploubazianec	1 000,00 €	1 050,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
--	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

**Repas cantine (à la journée)**

							8,50 €	8,75 €	9,30 €
--	--	--	--	--	--	--	--------	--------	--------

**Badge local vélo de la gare (caution)**

									30,49 €
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------

**Livre "Bischoffsheim - Regards de mémoire"**

									38,00 €
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------

**Location de vergers familiaux**

tarif annuel à l'are, indexé selon l'indice de fermage	1,63 €	1,65 €	1,66 €	1,61 €	1,56 €	1,59 €	1,62 €	1,67 €	selon indice
--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------------

**Indices de révision des tarifs :**

Indice des prix à la consommation harmonisé - mois de septembre (sept. 2021 = 108,16 - sept. 2022 = 114,90) soit + 6,23 %  
 indice des prix à la consommation "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" - mois de septembre (sept. 2021 = 108,71 - sept. 2022 = 117,16) soit + 7,77 %

**Dépenses et recettes courantes :** Indice des prix à la consommation harmonisé

Location salles du complexe sportif et culturel et forfait dans certains logements : Moyenne de l'indice des prix à la consommation harmonisé et de l'indice des prix à la consommation "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles"

COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE CULTURELLE, SALLE SPORTIVE ET SALLE PLURIELLE

POUR L'ANNEE 2023

	DIVERS TYPES DE LOCATAIRES				
	Associations locales (1)	Résidents Fêtes de Famille	Entreprises Fêtes du CE et Divers	Journée Séminaire	Non Résidents Fêtes de Famille et autres
<b><u>SALLE DES FÊTES</u></b>					
- GRANDE SALLE 3/3 504 places en configuration "Chaises uniquement" 420 places en configuration "Tables et chaises" 294 places en configuration "Tables et chaises avec danse"	600,00 €	600,00 €	1 780,00 €	1 040,00 €	1 490,00 €
- MOYENNE SALLE 2/3 336 places en configuration "Chaises uniquement" 294 places en configuration "Tables et chaises" 168 places en configuration "Tables et chaises avec danse"	480,00 €	480,00 €	1 490,00 €	910,00 €	1 190,00 €
<i>comprenant dans la configurations 3/3 et 2/3 : le hall d'accueil, le bar, les vestiaires, la scène, les sanitaires et les consommables, l'énergie (chauffage, éclairage, rafraichissement), l'eau le mobilier (tables et chaises), ainsi que la maintenance</i>					
- PETITE SALLE 1/3 168 places en configuration "Chaises uniquement" 126 places en configuration "Tables et chaises" configuration "Tables et chaises avec danse" <b>non possible</b>	370,00 €	370,00 €	1 100,00 €	605,00 €	910,00 €
<i>comprenant dans la configuration 1/3 : le hall d'accueil, le bar, les vestiaires, les sanitaires et les consommables, l'énergie (chauffage, éclairage, rafraichissement), l'eau, le mobilier (tables et chaises), ainsi que la maintenance</i>					
Ne sont pas compris, la scène et les équipts. scéniques					
- BAR	250,00 €	250,00 €	370,00 €	370,00 €	370,00 €
- CUISINE TRAITEUR	250,00 €	250,00 €	455,00 €	455,00 €	455,00 €
<b><u>VAISSELLE</u></b>					
- VAISSELLE DE TABLE PAR PERSONNE <i>comprenant : Assiette entrée, assiette plat principal, couverts, verre à vin, verre à eau, verre à champagne, tasse à café, divers (cruche, percolateur à café, panier à pain)</i>	0,95 €	0,95 €	1,90 €	1,90 €	1,90 €
- ACOMPTE LOCATION DE SALLE	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENERGIE (par locatio	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
- CAUTION POUR SALLE DES FÊTES A DONNER A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'UTILISATION	1 270,00 €	1 270,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €	1 900,00 €
<b><u>REGIE</u></b>					
- SONORISATION (y compris énergie)	185,00 €	185,00 €	370,00 €	370,00 €	370,00 €
- ECLAIRAGE SCENIQUE (y compris énergie)	185,00 €	185,00 €	370,00 €	370,00 €	370,00 €
- VIDEO PROJECTION (y compris énergie)	125,00 €	125,00 €	185,00 €	185,00 €	185,00 €
Pour mémoire (Valeur des Equipements scéniques 150 000 €)					
- CAUTION P / EQUIPEMENTS SCENIQUES	1 100,00 €	1 100,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
- CAUTION P / MISE A DISPOSITION MICRO A DONNER A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'UTILISATION	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €

(1) Pour les Associations Locales, une manifestation à but non lucratif par an sera gratuite

L'Assurance Responsabilité Civile et tous Risques matériels est obligatoire pour tous types de locataires y compris association

	DIVERS TYPES DE LOCATAIRES (tarif à l'heure)			
	Associations locales	Associations extérieures		
<b><u>SALLE DE DANSE</u></b>	Gratuit		20,00 €	
<b><u>SALLE SPORTIVE</u></b>	Gratuit		29,00 €	

**COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL  
DE BISCHOFFSHEIM**

**TARIFS de remplacement de vaisselle ou de nettoyage des locaux**

	Tarif TTC au 1.01.2022	Tarif TTC au 1.01.2023
		<b>Propositions</b>
Assiette plate 27 cm	5,50 €	5,50 €
Assiette plate 24,5 cm	5,00 €	5,00 €
Tasse à café	3,00 €	3,00 €
Soucoupe café	3,00 €	3,00 €
Tasse à thé	4,50 €	4,50 €
Soucoupe thé	4,50 €	4,50 €
Ravier apéritif carré	3,50 €	3,50 €
Cuillère à soupe	2,00 €	2,00 €
Fourchette	2,00 €	2,00 €
Couteau	3,50 €	3,50 €
Cuillère à café	1,50 €	1,50 €
Couvert à salade	7,50 €	7,50 €
Couteau à pain	5,50 €	5,50 €
Panier à couverts + couvercle	18,00 €	18,00 €
Planche à découper blanche	22,00 €	22,00 €
Corbeille à pain ovale en inox	7,50 €	7,50 €
Saladier	7,50 €	7,50 €
Plateau rectangulaire	8,50 €	8,50 €
Plateau rond	17,00 €	17,00 €
Verre à vin	2,50 €	2,50 €
Verre à eau	2,50 €	2,50 €
Flûte	2,50 €	2,50 €
Verre à jus de fruit	2,50 €	2,50 €
Verre "gobelet"	1,50 €	1,50 €
Verre à alcool	1,50 €	1,50 €
Verre à vin du Rhin	2,50 €	2,50 €
Verre à bière	2,50 €	2,50 €
Percolateur	450,00 €	450,00 €
Pichet isotherme	25,00 €	25,00 €
Pichet en verre	3,50 €	3,50 €
Grilles inox	45,00 €	45,00 €
Remplacement de galette de chaise	45,00 €	45,00 €
Heure de nettoyage des locaux	37,00 €	38,00 €